

Rapport
annuel
2025

Agir pour les assurés et les membres





Devenir une force motrice dans l'industrie

Dans le cadre de la préparation de son plan stratégique 2026-2028, le GAA a revu les énoncés de sa mission et de sa vision :

Mission

Garantir l'accès à l'assurance automobile, faciliter le règlement des sinistres et soutenir l'évolution de l'assurance automobile au Québec, au bénéfice des consommateurs.

Vision

Être une force motrice de l'innovation en assurance automobile au Québec, en rassemblant les acteurs de l'industrie autour d'initiatives répondant aux besoins des consommateurs.

Ces nouveaux énoncés traduisent la volonté du GAA de répondre aux besoins des automobilistes et de jouer un rôle rassembleur, en misant sur la collaboration, l'innovation et la création de valeur tant pour les consommateurs que pour l'ensemble de l'écosystème de l'assurance automobile au Québec. ■

2025

CENTRE D'INFORMATION
SUR LES ASSURANCES

11,8 k

demandes en assurance auto

FICHER CENTRAL DES
SINISTRES AUTOMOBILES

2,7 M

consultations

ENCADREMENT :

Plan statistique automobile

4,5 k

tableaux vérifiés

NOTORIÉTÉ DU GAA

1,5 M

visionnements de
diverses vidéos

ACCÈS À L'ASSURANCE
AUTOMOBILE

235

dossiers traités

PLAN DE RÉPARTITION
DES RISQUES

464,9 M

de volume de primes

Estimation

2,7 k

dossiers vérifiés

FCSA et PRR

89

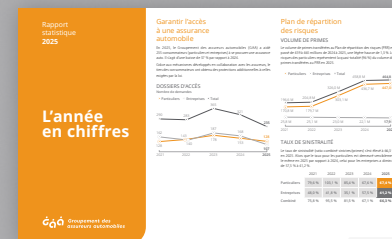
vérifications

Contenu

Mot de la direction	3
Agilité et création de valeur	4
- Mieux servir les assurés	4
- Mieux servir les membres	6
- Mieux servir les partenaires de l'industrie	6
Expérience employé	7
Conformité et pérennité de nos systèmes et processus de gestion	8
Comités du GAA	9



Pour les données détaillées sur les activités du GAA, consulter notre **rapport statistique 2025**



Mot de la direction

Diane Bélanger
Présidente du conseil
d'administration



Maurice Lefrançois
Directeur général



L'année qui s'achève aura été, à bien des égards, déterminante pour notre organisation. Dans un contexte en constante évolution, marqué par des attentes croissantes envers notre rôle et nos services, le GAA a su rester fidèle à sa mission tout en mettant en place des actions structurantes et pérennes qui permettront de mieux préparer l'avenir.

Au cœur de chacune de nos actions, une conviction nous anime : les consommateurs demeurent la raison d'être de notre engagement collectif. Cette année encore, en vue de répondre concrètement à leurs besoins, nous avons multiplié et diversifié nos initiatives pour mieux informer, sensibiliser et accompagner le public, que ce soit en matière de règlement de sinistres, de prévention du vol automobile ou à travers nos différents mandats.

Des transformations porteuses

L'année 2025 aura également été marquée par des avancées notables, dont l'accès au Fichier central des sinistres automobiles par un premier cabinet de courtage d'assurance de dommages. Mentionnons également la poursuite d'ÉvoluSys, notre vaste projet de modernisation de nos systèmes informatiques, dont plus de 80 % des applications ont été livrées. ÉvoluSys, qui sera achevé en 2026, témoigne de notre capacité à mener des transformations ambitieuses, au bénéfice de nos équipes, de nos membres et des consommateurs que nous servons.

Nous avons par ailleurs continué de placer le développement des compétences et la formation au cœur de nos priorités, notamment en matière d'estimation. Cet investissement soutenu dans l'expertise professionnelle est essentiel pour maintenir des pratiques de qualité adaptées à l'évolution des techniques de réparation et des enjeux qui s'y rapportent, et ainsi renforcer la crédibilité du GAA. Dans le même esprit, nous avons amorcé des travaux de réflexion sur l'intelligence artificielle axés sur une approche responsable.

Une gouvernance dynamique

Ces réalisations s'appuient sur une gouvernance solide et dynamique, portée par un conseil d'administration engagé et par une collaboration étroite avec la direction générale. L'année 2025 marque à cet égard un jalon clé, alors que les gouvernances du GAA et du BAC ont été officiellement scindées. Cette étape importante permet de renforcer l'autonomie décisionnelle du GAA, de clarifier les rôles et responsabilités, ainsi que d'assurer une gouvernance pleinement alignée sur sa mission, ses priorités stratégiques et les attentes de ses membres. Dans ce contexte renouvelé, le conseil et la direction ont poursuivi leur travail avec rigueur et transparence, dans un esprit de responsabilité et de pérennité.

Enfin, 2025 a aussi été l'occasion d'établir le prochain plan stratégique triennal, mais aussi de revoir et d'actualiser la mission et la vision du GAA, dont les nouveaux énoncés guideront nos décisions et nos actions dans les années à venir. Forts du travail accompli et confiants en notre capacité collective à nous adapter et à innover, nous abordons l'avenir avec détermination et ambition.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des membres, les administratrices et les administrateurs, ainsi que les équipes du GAA pour leur engagement, leur expertise et leur contribution constante à la réalisation de notre mission.

Nous vous invitons à consulter ce rapport annuel, qui témoigne du chemin parcouru et des bases solides sur lesquelles nous continuerons d'évoluer. ■

**Agilité et création
de valeur**

Mieux servir les assurés

Révision des polices d'assurance automobile : validation des textes finaux

Tout au long de l'année, le sous-comité de révision des polices d'assurance automobile a poursuivi activement ses travaux de validation en vue de finaliser les textes révisés des F.P.Q. n° 1 et 4 et de leurs avenants. Cette dernière étape déterminante de validation vise à s'assurer que les libellés retenus reflètent fidèlement les orientations et les intentions ayant guidé les changements apportés. Les travaux de révision arrivant à leur fin, suivront en 2026 les étapes de traduction et de publication.

Contrer le vol de véhicules : des résultats concluants

La prévention du vol automobile a été au cœur des enjeux du GAA en 2025, comme en témoigne la campagne de sensibilisation sur le sujet menée sur le Web. Au programme : la diffusion de six capsules vidéo mettant en vedette François et Nancy, dont trois nouvelles produites en 2025. Des publicités ont paru dans les médias sociaux et sur Google ainsi qu'un article dans la section XTRA de La Presse.

Comprendre l'avenant 43E

Les changements apportés à l'avenant 43E ont fait l'objet d'une campagne sur le Web. On y expliquait la nouvelle option, soit une indemnisation selon le prix payé majoré en fonction de l'Indice des prix à la consommation en cas de perte totale du véhicule.

La campagne a conjugué des messages et des bannières sur les plateformes publicitaires de Facebook et de Google, des publications sur LinkedIn destinées aux professionnels de l'assurance et un article sur la page Partenaires de Protégez-Vous.

Règlement d'un sinistre : rappeler les étapes clés

Le processus de règlement d'un sinistre en assurance auto mérite d'être démystifié, si on en croit le nombre d'appels reçus à ce sujet au Centre d'information sur les assurances. Dans ce contexte, le GAA a promu sur le Web six capsules vidéo sur le sujet. Les thèmes couverts : les gestes à poser au moment de l'accident, la réclamation, l'estimation des dommages, la réparation et la déclaration d'un véhicule perte totale.



Une des six capsules vidéo YouTube portant sur le **règlement d'un sinistre**

Mieux comprendre le FCSA

La procédure pour consulter le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) figure au sommet des questions les plus souvent posées au Centre d'information sur les assurances. Pour améliorer la compréhension des consommateurs et des intervenants de l'industrie à l'égard du FCSA, le GAA a produit trois tutoriels sur la consultation du fichier et la vérification du dossier de sinistres.

Rappelons qu'en 2025, le FCSA a enregistré plus de 2,7 millions consultations. Plus de 50 000 automobilistes ont consulté leur dossier; de ce nombre, 2 907 ont fait une demande de vérification.

Avec plus de 77 000 visionnements pendant les quatre semaines de la campagne, ces vidéos ont visiblement répondu aux besoins des consommateurs, nombreux à vouloir en savoir plus sur leur dossier de sinistres au FCSA.



- Les vidéos :
- Qu'est-ce que le Fichier central des sinistres automobiles?
 - Comment obtenir son dossier de sinistres auto FCSA
 - Faire vérifier son dossier de sinistres auto FCSA

Implantation du Service d'authentification gouvernementale

À l'instar d'autres organismes et ministères gouvernementaux, le GAA a procédé à l'implantation du Service d'authentification gouvernementale (SAG), qui permet aux consommateurs d'accéder à leur dossier du FCSA. Cette solution d'authentification remplace clicSÉCUR. Rappelons que cette option s'ajoute au formulaire Web toujours disponible pour obtenir son dossier de sinistres.

Informer et aider les consommateurs

Garantir l'accès à une assurance automobile

Chaque année, le GAA aide des particuliers et des entreprises à se procurer une assurance automobile. En 2025, le GAA a reçu 235 demandes, soit une baisse de 27 % par rapport à 2024.

Le GAA a aidé 128 particuliers et 107 entreprises à souscrire une assurance automobile en 2025. Grâce aux mécanismes développés en collaboration avec les assureurs, le tiers d'entre eux ont obtenu des protections additionnelles à celles exigées par la loi.

Fournir des réponses et accompagner

Le Centre d'information sur les assurances reçoit des milliers d'appels chaque année d'assurés qui désirent obtenir des réponses à leurs questions. Le volume d'appels en assurance automobile a connu une légère baisse de 3 %, le volume passant de 12 179 en 2024 à 11 803 en 2025.

Les principaux motifs d'appels demeurent sensiblement les mêmes d'une année à l'autre, soit le dossier de sinistres auto du FCSA, le règlement des sinistres et la difficulté d'accès à l'assurance automobile.

En 2025, les agents du Centre ont effectué 91 interventions. De ce nombre, 45 % ont permis d'obtenir les explications de l'assureur et de valider ainsi sa décision. Dans 55 % des cas, l'intervention des agents a amené l'assureur à réviser sa décision.

Promotion des mandats et services du GAA

Mieux faire comprendre les mandats du GAA à titre d'allié des automobilistes : voilà l'objectif des sept capsules vidéo ludiques diffusées en 2025 sur diverses plateformes, dont YouTube, La Presse, RPM, Le Guide de l'auto, Facebook, LinkedIn et Instagram.

Réalisées au printemps et à l'automne, les campagnes ont cumulé plus de 1 300 000 visionnements des capsules vidéo et plus de cinq millions d'impressions des annonces, contribuant ainsi à renforcer la notoriété du GAA.

Assurer une présence sur le Web

Tout au long de l'année, le GAA a assuré une présence soutenue sur le Web pour informer, sensibiliser et interpellier les consommateurs et les intervenants de l'industrie sur une panoplie de sujets.

Les investissements consentis dans les multiples campagnes ont porté fruit et contribué ainsi à accroître la notoriété du GAA, en plus de réaffirmer l'importance de son rôle dans le secteur de l'assurance auto au Québec. ■



Vol auto

Prévenir le vol auto

1,5 M

de visionnements des vidéos de nos campagnes : **vol auto**, **mandats du GAA**, **FCSA**, **règlement de sinistres**

Mieux servir les membres

Plan de répartition des risques (PRR) : entrée en vigueur des assouplissements au Règlement n° 7

À la suite d'une analyse réalisée en 2024, le GAA a assoupli certaines dispositions du Règlement n° 7 (R-7). Entrées graduellement en vigueur en 2025, les nouvelles dispositions visent à améliorer le R-7 de sorte qu'il réponde mieux aux besoins des assureurs. Elles comprennent notamment des astuces pour réduire les transactions-prime et les transactions-sinistre rejetées et pour corriger les erreurs observées en vérification dans le transport des risques et le transport des sinistres.

Les changements apportés concernent principalement :

- L'**allongement des délais prévus** pour la transmission d'une modification visant l'amélioration des garanties, ainsi que pour la déclaration et l'ouverture d'une première réserve au PRR.
- L'autorisation d'effectuer un **transport en cours de contrat** dans le cadre d'un renouvellement tardif.
- L'**ajustement de la liste des frais admissibles et non admissibles**, permettant désormais, à certaines conditions, l'admissibilité de certains frais non liés aux dommages au véhicule, mais figurant dans les devis de réparation.

De plus, grâce à une amélioration technologique déployée en septembre, les assureurs n'ont plus à transmettre un lot spécial sinistre dans certaines situations, allégeant ainsi leur tâche.

Estimation de dommages automobiles : la formation à l'avant-plan

Dans un contexte où les technologies liées à la conception et à la réparation des véhicules évoluent à un rythme rapide, le GAA continue d'enrichir la formation en matière d'estimation de dommages automobiles.

En 2025, le GAA a conçu un plan pour prioriser les formations susceptibles de renforcer les compétences des estimateurs en fonction des exigences actuelles et futures du secteur automobile. Axé sur la sécurité, la précision des estimations et la conformité des réparations, le plan s'articule autour des axes suivants :

- Technologies de réparation des véhicules automobiles et des véhicules lourds, incluant les techniques écoresponsables
- Compétences numériques et outils informatiques
- Gestion des normes et procédures du GAA

Plan statistique automobile : nouvelle application

Le GAA a mis en place une nouvelle application Web sécurisée destinée aux membres pour la saisie et le traitement de leurs données relatives aux frais d'exploitation. Cette application optimise le processus de soumission des données liées aux frais d'exploitation des assureurs pour le Plan statistique automobile. Les données statistiques colligées permettent à l'Autorité des marchés financiers d'évaluer le marché de l'assurance automobile et de dégager des tendances. ■

Mieux servir les partenaires

InfoNIV : des résultats concluants

Lancée au début de 2025, la base de données InfoNIV contient à ce jour plus de six millions de numéros d'identification des véhicules assurés (NIV) au Québec. Ce résultat atteste de l'excellente participation des assureurs dans la transmission de leurs données.

Bien que préliminaires, les résultats des consultations effectuées par Équité Association sont prometteurs. L'objectif, rappelons-le, est de pouvoir associer un véhicule volé retrouvé à son assureur.

Accès des courtiers au FCSA

Le GAA a poursuivi ses travaux en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers en vue de donner aux cabinets de courtage d'assurance un accès direct au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA).

Le GAA a notamment participé à la Journée de l'assurance de dommages 2025 et au congrès du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec afin de fournir aux cabinets intéressés les explications nécessaires. Du contenu a aussi été produit et mis en ligne à leur intention sur le site du GAA.

Un cabinet qui souhaite obtenir un accès direct au FCSA reçoit de la documentation lui expliquant les étapes à suivre (sécurité informatique, développement à prévoir, exigences en matière de connexion, processus de certification, déploiement de la solution, etc.). À la fin de 2025, un cabinet avait obtenu l'accès au FCSA et cinq autres avaient entrepris les démarches pour y accéder.

IA : début des travaux en estimation de dommages

Est-il possible d'optimiser le contrôle en estimation automobile en ayant recours à l'intelligence artificielle (IA)? Voilà la question au cœur de travaux entrepris en 2025 par le GAA. L'intention est de développer un outil d'IA capable d'analyser les devis de réparation automobile afin de soutenir le GAA dans l'identification de tendances, d'anomalies et de besoins de formation. ■



Accès direct au FCSA pour les cabinets de courtage

Expérience employé



Recrutement et accueil : révision des processus

Les processus de recrutement, de sélection et d'intégration des nouveaux employés ont été revus en profondeur.

Cette initiative visait à accroître l'attractivité du GAA, l'expérience candidat et l'efficacité globale en réduisant la période de dotation et en améliorant la rétention des recrues.



Prévention des risques psychosociaux

Conformément aux nouvelles obligations prescrites dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (Loi) en matière de risques psychosociaux, le GAA a mené une campagne d'information auprès de ses employés, formé ses gestionnaires, évalué les risques à prioriser et instauré un plan d'action.

Le GAA a également sensibilisé ses employés aux moyens mis à leur disposition dans sa politique en vue de favoriser un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif. Ces actions visent à prévenir le harcèlement psychologique ou sexuel au travail, la violence conjugale ou familiale ainsi que toute forme de discrimination fondée sur les motifs prohibés par la Loi. ■



Conformité et pérennité de nos systèmes et processus de gestion

La sécurité informatique dans la mire

La sécurité informatique et la protection des renseignements personnels constituent des enjeux de premier plan pour le GAA. Les travaux à ce chapitre comprennent la formation et la sensibilisation des employés, notamment au moyen de simulations d'hameçonnage. Le GAA procède également à des tests de sécurité et d'intrusion en vue d'identifier les lacunes possibles et de les corriger.

Les travaux pour classifier les actifs informationnels selon leur importance et leur criticité se sont poursuivis, permettant ainsi de formuler des recommandations en vue de protéger les actifs jugés les plus critiques.

Les activités et les projets technologiques majeurs du GAA font l'objet d'un suivi par le comité consultatif des technologies de l'information. Ce comité s'intéresse notamment aux risques liés à l'utilisation des technologies et à la continuité des activités.



ÉvoluSys : les travaux progressent bien

Les travaux réalisés dans le cadre de ce vaste chantier technologique se sont poursuivis à un bon rythme, dans le respect de l'échéancier et des budgets prévus.

À la fin de 2025, 63 applications avaient été livrées, soit 82 % du total prévu. Rappelons qu'ÉvoluSys vise à assurer la pérennité des nombreux systèmes et applications permettant au GAA d'accomplir ses mandats. Ce projet prendra fin en 2026. ■

82 %

des applications
livrées

Comités du GAA

Conseil d’administration

Diane Bélanger , présidente	Vice-présidente, Indemnisation Société d'assurance générale Northbridge
David Gagné , vice-président <i>Jusqu'en novembre 2025</i>	Vice-président, Technologies assurance de dommages Desjardins assurances générales Inc.
Baldwin Diaz Acosta	Vice-président, Québec La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa
Stéphane Drouin	Vice-président, Opérations – Assurance des particuliers Intact Compagnie d'assurance
François Dufault	Directeur général Citelle Mutuelle d'assurance
Hugo Fortin <i>Jusqu'en mars 2025</i>	Vice-président, Opérations Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.
Isabelle Gingras	Vice-présidente, Indemnisation Société d'assurance Beneva inc.
Mathieu Jacob	Vice-président, associé-données, Analyses et informations TD Assurance
Katherine Jacques	Vice-présidente, Souscription Promutuel Assurance
Catherine Perreault <i>Depuis mars 2025</i>	Vice-présidente adjointe, Assurance des entreprises Definity
Carole Perron <i>Depuis mars 2025</i>	Vice-présidente adjointe, indemnisation Aviva
Marie-Claude Robitaille <i>Depuis mars 2025</i>	Directrice principale, gestion des risques Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.
Paul Tremblay <i>Jusqu'en mars 2025</i>	Vice-président principal, Finances et actuariat Optimum Société d'assurance inc.
Représentants du gouvernement	
Veerle Braeken	Sous-ministre adjointe aux politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif Ministère des Finances
Patrick Déry	Surintendant des institutions financières Autorité des marchés financiers
Julien Reid	Directeur principal de l'encadrement des institutions financières et de l'assurance-dépôts Autorité des marchés financiers
Membres de la permanence	
Johanne Lamanque , secrétaire du conseil <i>Jusqu'en mars 2025</i>	Directrice générale Groupement des assureurs automobiles
Maurice Lefrançois , secrétaire du conseil <i>Depuis mars 2025</i>	Directeur général Groupement des assureurs automobiles

Comité exécutif et des ressources humaines

Diane Bélanger , présidente	Société d'assurance générale Northbridge
David Gagné , vice-président <i>Jusqu'en novembre 2025</i>	Desjardins assurances générales inc.
François Dufault <i>Depuis mars 2025</i>	Citelle Mutuelle d'assurance
Isabelle Gingras	Société d'assurance Beneva inc.
Paul Tremblay <i>Jusqu'en mars 2025</i>	Optimum société d'assurance
Membres de la permanence	
Johanne Lamanque <i>Jusqu'en mars 2025</i>	
Maurice Lefrançois <i>Depuis mars 2025</i>	

Comité d’audit

Paul Tremblay , président <i>Jusqu'en mars 2025</i>	Optimum Société d'assurance inc.
François Dufault , président <i>Depuis mars 2025</i>	Citelle Mutuelle d'assurance
Stéphane Drouin <i>Depuis mars 2025</i>	Intact Assurance
Hugo Fortin <i>Jusqu'en octobre 2025</i>	IA Assurance auto et habitation inc.
Marie-Claude Robitaille <i>Depuis octobre 2025</i>	IA Assurance auto et habitation inc.
Philippe Thieren	Conseil canadien sur la reddition de comptes

Membres de la permanence

Chantal Dionne , coordonnatrice
Johanne Lamanque <i>Jusqu'en mars 2025</i>
Maurice Lefrançois <i>Depuis mars 2025</i>

Comité de gouvernance

Isabelle Gingras, présidente	Société d'assurance Beneva inc.
Baldwin Diaz Acosta	La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa
Katherine Jacques	Promutuel Assurance

Membre de la permanence

Johanne Lamanque
Jusqu'en mars 2025
Maurice Lefrançois
Depuis mars 2025

Comité consultatif des technologies de l'information

Éric Marcoux, président	Société d'assurance Beneva inc.
Julien Ouajjou, vice-président	Desjardins assurances générales inc.
Mario Boily	Optimum Société d'assurance inc.
François Gravel	Promutuel Assurance
Christian Morin Jusqu'en juillet 2025	Intact Compagnie d'assurance
Jean-Gilles Réginald Depuis septembre 2025	Intact Compagnie d'assurance

Membres de la permanence

André Bourdages, coordonnateur
Mélanie Prévost, secrétaire
Pierre Ferland

Comité normes et pratiques en assurance automobile

Linda Gosselin, présidente Jusqu'en janvier 2025	Promutuel Assurance
Laure Ghéhéry, présidente Depuis mai 2025	Société d'assurance Beneva inc.
Hugo Corbeil, vice-président Depuis mai 2025	Intact Compagnie d'assurance
Amélie Beauregard	La Compagnie d'assurance générale Co-Operators
Jean-Philippe Lapointe	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.
Antoine Lauzon	Allstate du Canada, Compagnie d'assurance
Alain Le Put	Promutuel assurance
Hugo Robitaille	Desjardins assurances générales inc.
Josée Tremblay Depuis mai 2025	Wawanesa
Marilyne Tringle	Société d'assurance générale Northbridge

Membres de la permanence

Dave Cavallaro, coordonnateur
Mélanie Prévost, secrétaire
Mélany Beauchemin
Maurice Lefrançois

Sous-comité de l'actuariat

Sara Leclerc, présidente Jusqu'en avril 2025	Promutuel assurance inc.
Joanie Gosselin-Allard, présidente Depuis mai 2025	Echelon assurance
Jonathan Boucher, vice-président	Compagnie d'assurance Definity
Jean-François Bolduc	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.
Marie-Anne Demers	Desjardins assurances générales inc.
Simon Deschatelets	Société d'assurance Beneva inc.
Maxime Desrosiers Depuis mai 2025	TD habitation auto
Fanny Duquette Murphy	Aviva, Compagnie d'assurance du Canada
Stéphane Généreux	Intact Compagnie d'assurance

Membres de la permanence

Nassim Redjouani, coordonnateur
Mélanie Prévost, secrétaire
André Bourdages

Sous-comité – polices d’assurance auto et avenants

Marilyn Baril Viviane Brousseau <i>Jusqu'en juillet 2025</i>	Société d'assurance générale Northbridge Promutuel Assurance
Andrée Chamberland Marie-Chantal Dion Lucie Duchesne Johanne Giguère <i>Jusqu'en novembre 2025</i>	Autorité des marchés financiers Intact Compagnie d'assurance Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc. Société d'assurance Beneva inc.
Danielle Lamarre Benoit Loyer Maryse Régnier <i>Depuis novembre 2025</i>	Zurich Compagnie d'assurances SA Desjardins assurances générales inc. Société d'assurance Beneva inc.
Benoît Vaillancourt	Autorité des marchés financiers

Membres de la permanence

Marc Pelletier, coordonnateur
Jusqu'en juin 2025
Susan Braun (consultante), coordonnatrice
Philippe Daoust, secrétaire
Sarah Chouaiby
Jusqu'en mars 2025
Caroline Côté
Carlos Melo

Sous-comité technique en estimation automobile

Antonio Greco , président Dominic Dupuis , vice-président Michel Belley <i>Jusqu'en décembre 2025</i>	Aviva, compagnie d'assurance du Canada Compagnie d'assurance Definity CarrXpert
Katty Boudreau Martin Charron Mario Couture Antonio Cutrone Sylvain Dufault Éric Laurendeau Michel Légaré Jérémy Marion Michael Soussan <i>Depuis décembre 2025</i>	Réseau Fix – Carrossier ProColor Intact Compagnie d'assurance Société d'assurance Beneva inc. Carrosserie Euro Ltée Montréal Promutuel Assurance Évaluation Concept Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc. Desjardins assurances générales inc. CarrXpert
Jean-Philippe Vallée Anthony Zingaro	CARSTAR Automotive Canada inc. Compagnie d'assurance habitation et auto TD

Membres de la permanence

France Tousignant, coordonnatrice
Jusqu'en septembre 2025
Norbert Lemoine, coordonnateur
Depuis septembre 2025
Mélanie Prévost, secrétaire
Depuis septembre 2025
Dave Cavallaro
Daniel Rodrigue

Sous-comité technique en estimation des véhicules et équipements lourds

Evans Villeneuve, président	Intact Compagnie d'assurance
Patrick Brault	Service d'évaluation P.B
André Courteau	B. Normand Évaluateur (2000) inc.
Philippe David	Maxi Collision
Vincent Laplante	Garage Ronald Laplante inc.
Gabriel Lapointe	Société d'assurance Beneva inc.
Luc Martin	Promutuel Réassurance

Membres de la permanence

France Tousignant, coordonnatrice
Jusqu'en décembre 2025
Norbert Lemoine, coordonnateur
Depuis décembre 2025
Mélanie Prévost, secrétaire
Depuis décembre 2025
Dave Cavallaro
Daniel Rodrigue

Comité de travail sur le matériel d'atelier

Michel Belley	CarrXpert
Katty Boudreau	Réseau Fix – Carrossier ProColor
Martin Charron	Intact Compagnie d'assurance
Tony Cutrone	Carrosserie Euro Ltée Montréal
Dominic Dupuis	Compagnie d'assurance Definity
Jérémy Marion	Desjardins assurances générales inc.
Jean-Philippe Vallée	CARSTAR Automotive Canada inc.

Membres de la permanence

France Tousignant, coordonnatrice
Jusqu'en décembre 2025
Norbert Lemoine
Daniel Rodrigue

Comité de travail sur les pratiques en estimation automobile

Éric Binette	Société d'assurance Beneva inc.
Olivier De Ladurantaye	Intact Compagnie d'assurance
Sylvain Dufault	Promutuel Réassurance
Dominic Dupuis	Compagnie d'assurance Definity
Antonio Greco	Aviva, Compagnie d'assurance du Canada
Michel Légaré	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.
Jérémy Marion	Desjardins assurances générales inc.
Anthony Zingaro	Compagnie d'assurance habitation et auto TD

Membres de la permanence

Daniel Rodrigue, coordonnateur
Dave Cavallaro
Jacqueline Doucet

Conseil d'arbitrage sur la convention d'indemnisation directe

Me Benoit Loyer, président	Desjardins assurances générales inc.
Réal Clermont, vice-président	Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.
Marie-Chantal Dion, vice-présidente	Intact Compagnie d'assurance
Jean-François Hétu <i>Jusqu'en janvier 2025</i>	Aviva, Compagnie d'assurance du Canada
Dominique Morin	Société d'assurance Beneva inc.
Geneviève Perreault	Promutuel réassurance
Josée Roussel	Société d'assurance générale Northbridge

Membre de la permanence

Carlos Melo, coordonnateur et secrétaire

Comité de discipline des estimateurs en dommages automobiles

Jeanine Guindi, présidente
Denis Barriault Groupe Denis Barriault inc.
Marc Clément Compagnie d'assurance Definity
André Courteau B. Normand Évaluateur (2000) inc.
Olivier De Ladurantaye Intact Compagnie d'assurance
Sylvain Guillemette Société d'assurance Beneva inc.
Éric Laurendeau Évaluation Concept

Membres de la permanence
Dave Cavallaro, coordonnateur
Tania Tavares Brum, secrétaire

Équipe de direction

Johanne Lamanque, directrice générale
Jusqu'en mars 2025
Maurice Lefrançois, directeur général
Depuis mars 2025
André Bourdages, directeur des technologies et de l'information analytique
Dave Cavallaro, directeur de l'estimation automobile et des plans d'assurance
Chantal Dionne, chef des opérations financières et de l'administration
Gaétan Morin, directeur des ressources humaines

Note
Le service des Communications et des affaires publiques de même que celui des Affaires techniques et juridiques du Bureau d'assurance du Canada (BAC) soutiennent le GAA dans la réalisation de ses mandats en vertu d'une entente signée entre les deux organisations.

